



Francaise revenant en France à partir de 2012

Par **vaness75**, le **15/09/2011 à 14:13**

Bonjour,rnrnJe suis française, ayant vécu 13 ans aux Pays-Bas, j'ai toujours la nationalité française. Je reviens définitivement en France à partir de janvier 2012. J'aurai un CDI (contrat durée indéterminée).rnJ'emmène ma fille de 4 ans et mon compagnon. Nous ne sommes pas mariés.rnJ'aimerais savoir quelles sont les démarches à faire pour moi, pour la petite et pour mon compagnon.rnrnMerci d'avance.

Par **mimi493**, le **15/09/2011 à 14:40**

Votre compagnon a quelle nationalité ? et votre fille ?rnAvez-vous déclaré sa naissance en France ?

Par **vaness75**, le **15/09/2011 à 16:00**

mon compagnon est hollandais comme la petite.rnje n'avais pas fait la déclaration au consulat. elle aura 4 ans en octobre.rnrnmerci d'avance

Par **vaness75**, le **15/09/2011 à 16:01**

la petite est reconnue par le papa. Mais elle a ma charge.